

La démarche nationale de labellisation EcoQuartier

Tarbes, vendredi 21 juin 2019

« Les citoyens acteurs des EcoQuartiers »

Estelle JOURDAN- référente EcoQuartier

DDT 65/Service Energie Risques et Conseils en Aménagement Durable

estelle.jourdan@hautes-pyrenees.gouv.fr

Tel : 06.43.16.44.17

Save the date

Semaine du Club EcoQuartier du 17 au 21 juin 2019

City	Date	Activity
Les Mureaux	21 juin	Participation
Sainte-Ménéhould	19 juin	Participation
Créteil	20 juin	Participation
Nantes	21 juin	Participation et revitalisation
Blois	19 juin	Revitalisation
Dijon	18 juin	Participation
Saint-Etienne	20 juin	Participation et revitalisation
Tarbes	21 juin	Participation et revitalisation
Marseille	17 et 18 juin	Participation
Toulon	20 juin	Participation et revitalisation

Revitalisation — Participation citoyenne

LABEL EcoQuartier étape 1 2 3

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La démarche nationale de labellisation EcoQuartier - Tarbes le 21/06/2019

Aménager, quelles exigences ?



Un modèle d'**aménagement standard** qui a ses limites:

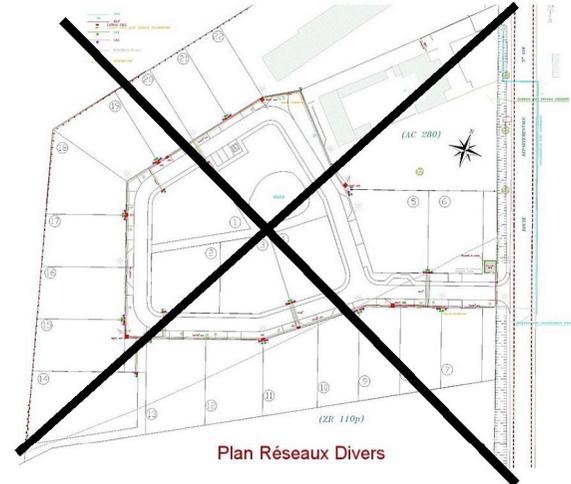
consommation d'espaces agricoles ou naturels
banalisation des paysages, coûts collectifs,
manque d'intimité ...

gaspillage du foncier, coûts des réseaux,
imperméabilisation des sols, addition de parcelles
privée...



Pourquoi un EcoQuartier ?

- Pour en finir avec le « produit standard » et passer à l'aménagement durable...



Historique de la démarche ÉcoQuartier

2008, le plan « Ville durable » vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville

4 initiatives :

Echelle Quartier

éco
quartier

Echelle Ville

éco
citē

Mobilité durable



Nature en ville



Une démarche **volontaire** construite sur le retour d'expérience:

- 2 appels à projet en 2009 et 2010
- 2012 création du label national: «Un label pour tous »
- **2019 : 7^{ième} campagne**

COLLECTIVITÉS, AMÉNAGEURS, CITOYENS ENGAGÉS,
VOUS AVEZ UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DURABLE POUR VOTRE TERRITOIRE ?

Participez à l'édition 2019
de la campagne **ÉcoQuartier**

10 ANS
DÉJÀ!

ÉcoQuartier
& **BIEN** concevoir
construire
vivre

Gouvernance partagée — qualité du cadre de vie — diversité des fonctions — logements pour tous — lutte et adaptation au changement climatique — développement solidaire — biodiversité...

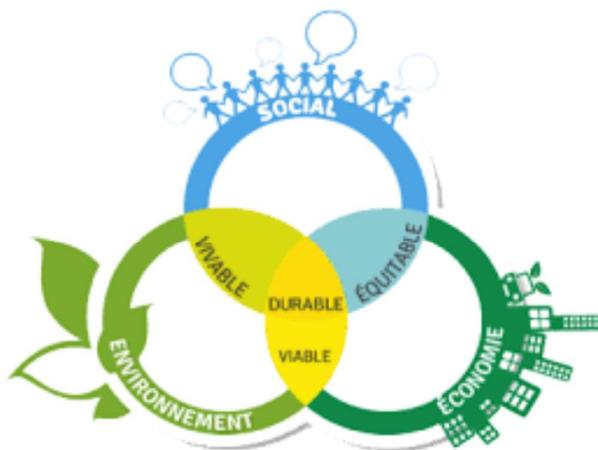
La démarche EcoQuartier accompagne et valorise les projets qui contribuent à l'émergence de nouvelles façons de concevoir, gérer et vivre au cœur de nos territoires.
Date limite de candidature : **15 mai 2019**
www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

LABEL
EcoQuartier
2009 - 2019

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COORDONNÉE
DES STRUCTURES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

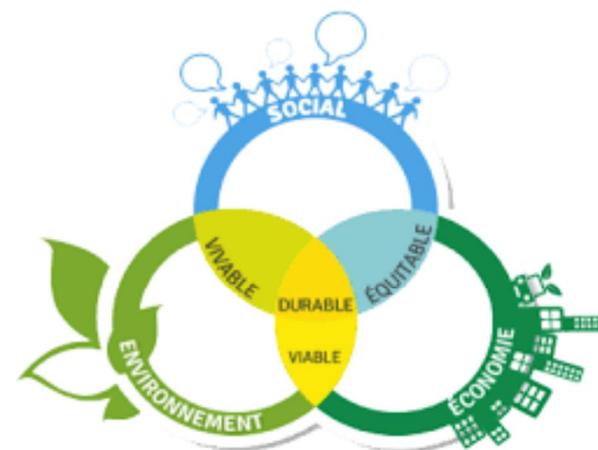
Un EcoQuartier: quésaco ?



- Un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du **développement durable** tout en s'adaptant à son territoire
- Une **nouvelle façon** de concevoir, de construire et de gérer un quartier qui intègre les enjeux et principes de la **ville et des territoires durables**

20 engagements pour agir !

DÉMARCHE ET PROCESSUS	CADRE DE VIE ET USAGES	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	ENVIRONNEMENT ET CLIMAT
1 Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6 Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain	11 Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16 Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
2 Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne	7 Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	12 Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	17 Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3 Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global	8 Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air	13 Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	18 Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire
4 Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	9 Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	14 Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement	19 Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5 Mettre en œuvre à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue	10 Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site	15 Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	20 Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels



- Un **référentiel ÉcoQuartier** pour se poser les bonnes questions... et apporter des réponses adaptées à votre projet...
- 4 dimensions, 20 engagements

Un logo pour valoriser

LABEL ÉTAPE 1 L'ÉcoQuartier en projet

La collectivité signe la Charte ÉcoQuartier puis lance la phase d'étude du projet.

LABEL ÉTAPE 3 L'ÉcoQuartier livré

Lorsque l'ÉcoQuartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier - étape 3.

LABEL ÉTAPE 2 L'ÉcoQuartier en chantier

Une fois le chantier engagé, une expertise est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier.

LABEL ÉTAPE 4 L'ÉcoQuartier confirmé

Trois ans après l'obtention du label - étape 3, la collectivité mesure la tenue de ses engagements dans le temps. Cette étape est validée par une commission nationale



Une plateforme internet, un Club national ÉcoQuartier

20 engagements Le label Le club Formation Documentation Connexion

Une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement

Parcourir la carte interactive des ÉcoQuartiers

La démarche ÉcoQuartier

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement multifacettes qui intègre tous les enjeux et principes de la ville et des territoires durables.

- 20 engagements pour agir
- Un label pour valoriser
- Un club pour se rencontrer
- Des outils pour se former

Pour s'inspirer

Zac de Bonne

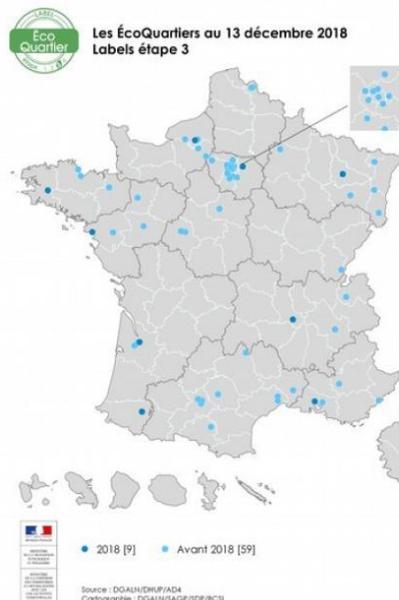
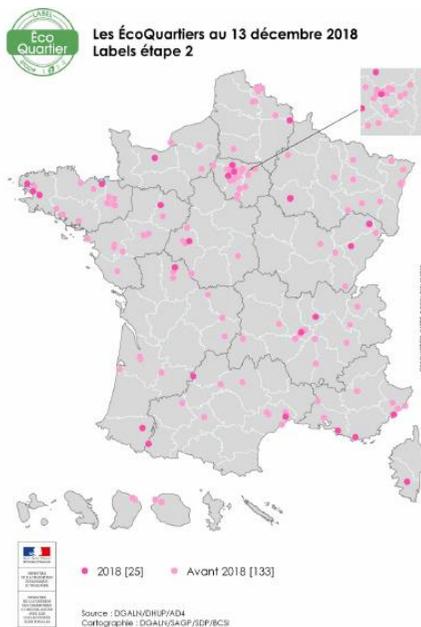
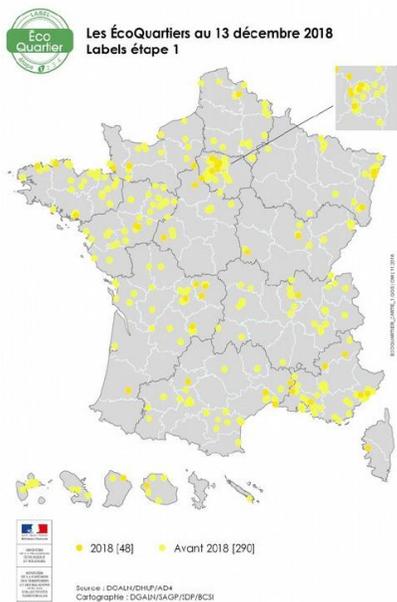
Lieu	Grenoble (38)
Contexte	Centre
Opération	Renouvellement - Quartier existant
Vocations	Habitat, Commerciale, Activités (bureaux, activité économique, loisir, culture)

www.ecoquartiers.logement.gouv.fr

- Saisie de la candidature du projet,
- Mise en commun des expériences
- Documentations EcoQuartiers
- Lettre d'informations, conférences-visites, formation

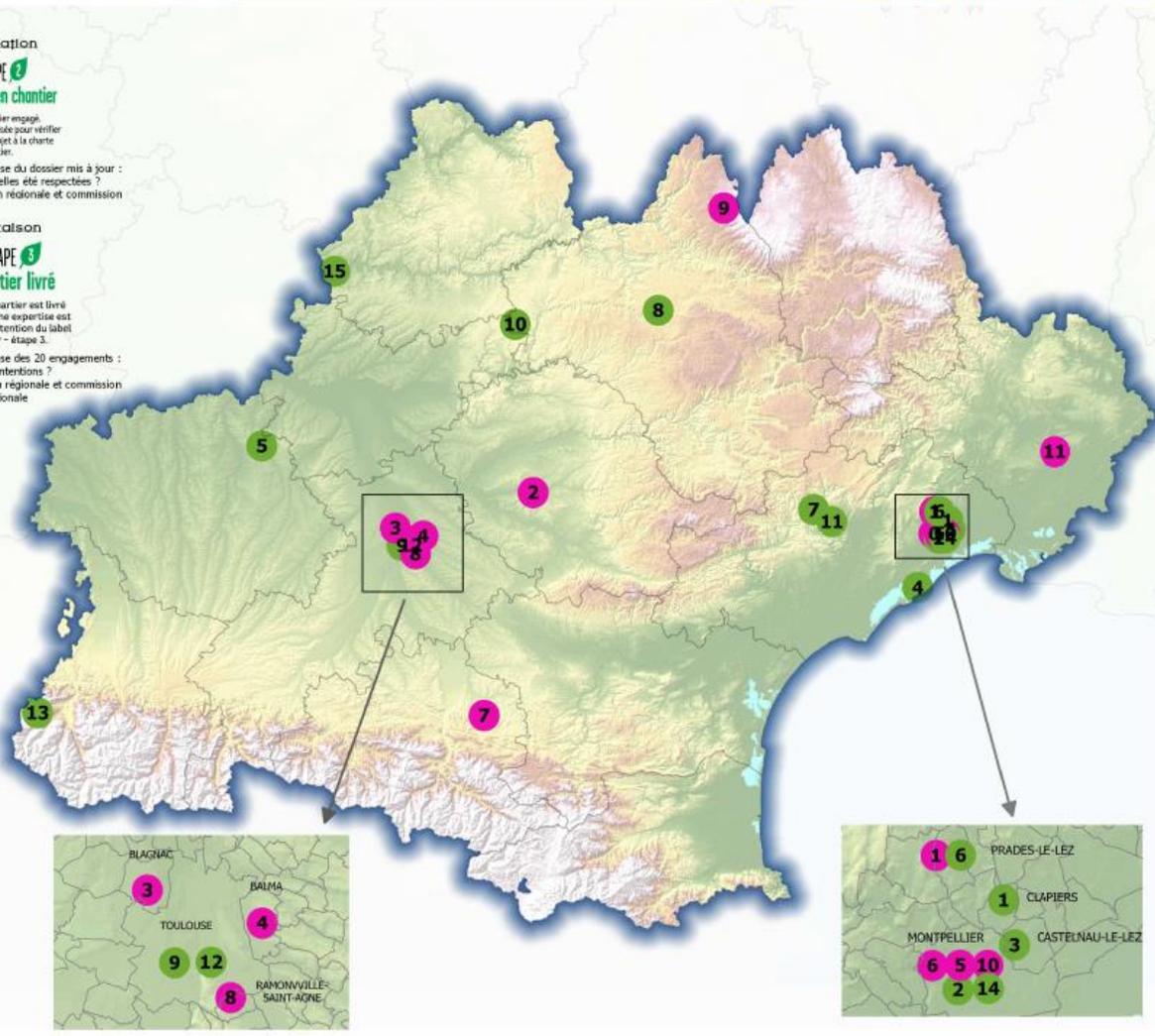


Le label EcoQuartier : état des lieux



La réalisation
LABEL ÉTAPE 3
L'EcoQuartier en chantier
Une fois le chantier engagé, une expertise est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte EcoQuartier.
Une expertise sur la base du dossier mis à jour :
les intentions ont-elles été respectées ?
Examen en commission régionale et commission nationale

La livraison
LABEL ÉTAPE 4
L'EcoQuartier livré
Lorsque l'EcoQuartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label EcoQuartier - étape 3.
Une expertise sur la base des 20 engagements :
quelles intentions ?
Examen en commission régionale et commission nationale



Légende
Etat d'avancement des labellisations fin 2018

- étape 3
- étape 2

- étape 3**
- 1 - Projet Horizons : Viala Est - Prades-Le-Lez - label 2014
 - 2 - EQ Les Résidences du Parc - Graulhet - label 2014
 - 3 - Andromède - Blagnac - label 2014
 - 4 - Vidalhan - Balma - label 2014
 - 5 - Parc Marianne - Montpellier - label 2015
 - 6 - Les Grisettes - Montpellier - label 2015
 - 7 - EcoQuartier de Dun - Dun - label 2016
 - 8 - EQ Maragon Floriales - Ramonville-St-Agne - label 2016
 - 9 - Laguiolle - Eco lotissement du Frêne - label 2017
 - 10 - Montpellier - Rive gauche - label 2017
 - 11 - Nîmes - quartier Hoche - label 2017

- étape 2**
- 1 - ZAC du Castelet - Clapiers - label 2016
 - 2 - Ovale - Montpellier - label 2015
 - 3 - Domaine de Caylus - Castelnaud-le-Lez - label 2015
 - 4 - ZAC des Pielles - Frontignan - label 2014
 - 5 - Ecoquartier Bellevue - Saint-Clar - label 2015
 - 6 - Projet Horizons Coste Rousse - Prades-Le-Lez - label 2015
 - 7 - Olmet et Villecun - Eco hameau du Claux - label 2017
 - 8 - Rodez - Reconversion site Combarel - label 2017
 - 9 - Toulouse - La cartoucherie - label 2017
 - 10 - Vaillourles - Mas des noyers - label 2017
 - 11 - Celles - Celles 2020 - label 2017
 - 12 - Toulouse Aérospace - label 2017
 - 13 - Lande-Carrieu - Aucun (65)
 - 14 - ZAC EAI - Montpellier (34)
 - 15 - Ecoquartier - La Capelle-Cabanac (46)

Un accompagnement local DDT65 à votre écoute...



- **Présentations** de la démarche avec exemples concrets, reproductibles de projets labellisés en réunions d'élus ou publique.
- **Avis d'opportunité** au regard des contraintes réglementaires (planification, risques naturels...)
- **Conseil** pour la sélection du maître d'œuvre, accompagnement pour la recherche de financements, montage de dossiers
- **Accompagnement** dans la rédaction du dossier de candidature du label
- **Partenariat** avec le réseau d'acteurs de l'ingénierie locale: CAUE,ABF, PNP, PETR, Com Com, Com d'Agglo, ADAC, département...

Conclusion



- Un logo national pour valoriser
- 20 engagements pour agir
- Une plateforme et un club EcoQuartier
- Un accompagnement local DDT 65

DÉMARCHE ET PROCESSUS	CADRE DE VIE ET USAGES	DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	ENVIRONNEMENT ET CLIMAT
1 Réviser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et compétences du territoire	6 Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain	11 Continuer un développement économique local, durable et solidaire	16 Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
2 Faciliter et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie dans les conditions d'une modulation urbaine	7 Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	12 Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	17 Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources ou profit des énergies renouvelables et de récupération
3 Intégrer la dimension transfrontalière tout au long du projet dans une approche européenne globale	8 Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air	13 Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	18 Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire
4 Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des professionnels tout au long du projet	9 Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	14 Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement	19 Réserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économique
5 Mettre en œuvre à toutes les étapes du projet et d'usage, des démarches d'évaluation et d'adaptation continue	10 Valoriser le patrimoine (nature et bâti), l'histoire et l'identité du site	15 Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	20 Réserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels



Merci pour votre attention.